

[Text]

function if there is an ambiguity in the operative parts. However, when the operative parts are as clearly oppressive as they are, there is only one use for the purposes section.

Senator Grafstein: Do you agree that they are in conflict with the purposes?

Professor Gibson: Of course, that section does not serve the first purpose. That is clear, but it does then play an interesting role when the Charter challenge comes along, as Professor Beatty points out. When section 1 of the Charter is invoked to show that this is a reasonable limit, one of the things you have to show is that there is a rational connection between the purpose of the legislation and the breach of the Charter. When you turn to this as the purpose, then you look to the breach of the Charter, you can ask how on earth this legislation serves that purpose. It does not. This, then, would feed the Charter litigation pretty clearly.

Professor Gold: Senator, I wanted to add a few comments on the questions that you proposed. As to the first question, I am here as a constitutional lawyer and I think the more important question, with respect, senator, is not whether it is consistent with the purpose. I think Professor Gibson is quite right in that the purpose only serves to solve ambiguities. But the question you posed illustrates why section 95.1 violates section 7. It denies the ability of a person aboard a vessel to properly make his refugee claim. In an indirect way, then, I think it underlines the constitutional infirmity.

Secondly, you asked a question regarding section 95.1. You asked whether there is any other provision in law which makes it illegal to counsel someone to do something that is legal. The only example that comes to mind, and it may still be the case, is that regarding suicide. The Criminal Code made it a crime to aid or abet someone to commit suicide, but it was not a crime to commit suicide.

I confess that I cannot fully understand your third question with regard to the delegation by the minister and the retention of security certificates.

Your final question concerned the alleged incoherence of the statement of purposes. I suppose the only point that should be made here is that including statements of purpose in legislation is a relatively recent phenomenon. Judges have always taken upon themselves the ability and the authority to infer from the legislation what its purposes are. Therefore, I do not think there is a constitutional problem with incoherence in a statement of purpose. You would find governments proposing purposes and the courts evaluating them and using them, as Professor Gibson suggested, under section 1. I hope that my comments have been of some help.

Senator Stollery: Mr. Chairman, I am just curious about the fact that the department officials were not forthcoming about their legal principles in saying that the bill is all right. As I say, I sort of recall the Immigration Act.

[Traduction]

tions peuvent être utiles en cas d'ambiguïté dans le dispositif de la loi. Cependant, dans la mesure où ce dispositif présente un caractère répressif aussi manifeste, les dispositions concernant l'objet des modifications ne peuvent servir qu'à une seule chose.

Le sénateur Grafstein: Reconnaissez-vous qu'elles sont incompatibles avec l'objet de la loi?

M. Gibson: Bien sûr, cet article ne vise pas l'objet premier de la loi. C'est bien certain, mais il peut jouer un rôle intéressant en cas de contestation fondée sur la Charte, comme l'a indiqué M. Beatty. Si l'on invoque l'article 1 de la Charte pour dire qu'on est ici en présence d'une limite raisonnable, il va falloir prouver l'existence d'un rapport rationnel entre l'objet de la loi et l'infraction aux dispositions de la Charte. Si l'on considère l'objet de cette mesure par rapport au non-respect de la Charte, on se demande qui peut prétendre que la loi atteint cet objectif. Elle ne l'atteint pas. Il va y avoir de nombreux procès fondés sur l'invocation de la Charte.

M. Gold: Sénateur, je voudrais ajouter quelques mots à propos de vos questions. En ce qui concerne la première question, je suis ici en tant qu'avocat constitutionnaliste et je pense, sauf votre respect, qu'il ne s'agit pas de savoir si la mesure est conforme à son objet. M. Gibson a dit à juste titre que l'objet ne peut servir qu'à résoudre les ambiguïtés. Mais la question que vous avez posée peut servir à montrer en quoi l'article 95.1 enfreint l'article 7. Il va avoir pour effet de refuser à une personne se trouvant à bord d'un navire la possibilité de revendiquer le statut de réfugié. De façon indirecte, on a ici la preuve de l'inconstitutionnalité de la mesure.

Deuxièmement, vous avez posé une question concernant l'article 95.1. Vous avez demandé s'il y avait, en droit, une autre disposition qui interdisait de conseiller à quelqu'un de faire quelque chose de légal. Le seul exemple qui me vienne à l'esprit concerne le suicide. Le Code criminel interdit d'aider quelqu'un à se suicider, alors que le suicide n'est pas un crime.

Je dois dire que je ne comprends pas exactement votre troisième question concernant la délégation de pouvoirs, alors que le ministre conserverait ses prérogatives au sujet des certificats de sécurité.

Votre dernière question portait sur une incohérence dans l'exposé de l'objet de la loi. Le seul argument qu'on puisse formuler à ce sujet, c'est que le fait d'exposer l'objet dans le texte même de la loi est un phénomène assez récent. Les juges se sont toujours crus habilités à déduire d'eux-mêmes l'objet d'une mesure à partir de ses dispositions. Par conséquent, je ne pense pas qu'une incohérence dans l'exposé de l'objet puisse poser un problème constitutionnel. Les gouvernements peuvent proposer un objet, et comme l'a dit M. Gibson, les tribunaux vont l'évaluer et l'appliquer en fonction de l'article 1 de la Charte. J'espère que mes commentaires ont pu apporter quelques éclaircissements.

Le sénateur Stollery: Monsieur le président, ce que je trouve curieux, c'est que les fonctionnaires du ministère n'ont pas été très clairs au sujet de leurs principes juridiques lorsqu'ils ont dit que le projet de loi était parfait. Comme je l'ai dit, je me souviens assez bien de la Loi sur l'immigration.